

Débat d'orientation budgétaire 2021

Rapport annexe sur la gestion de dette

Préambule

Dans la continuité des différentes présentations réalisées depuis 2014, vous trouverez dans ce document :

- Des éléments d'information relatifs à la structure et à l'évolution de l'encours de la dette,
- Un bilan de la stratégie de sécurisation de la dette à risque engagée depuis 2014.

L'année 2020 est marquée par une augmentation de l'encours de dette d'un peu plus de 100 M€ quasi exclusivement liée au financement des lignes B et C du tramway (+ 94 M€). Ainsi au 01/01/2021, **l'encours de la dette atteint 499,3 M€**.

Cette hausse était programmée et va se poursuivre en 2021 jusqu'en 2023. La situation financière actuelle de la collectivité permet d'absorber cette progression grâce aux décisions financières prises au cours de ces dernières années. **Notre collectivité a préparé depuis plus de 5 ans le financement de cette nouvelle infrastructure aux meilleures conditions**. Le niveau exceptionnel des taux depuis l'été 2019 nous permet d'alléger le poids des annuités envisagées avec un **taux moyen de 0,57 % sur une durée moyenne de 27 ans** pour la dernière campagne d'emprunts à l'automne 2020.

Comme pour l'ensemble des collectivités, l'ampleur de la crise actuelle va réduire les capacités d'autofinancement prévisionnelles envisagées notamment pour le budget annexe transport. Cependant, **la maîtrise de notre encours de dette sur la période 2014-2021 (-8 M€ hors tramway) et une épargne solide permettent aujourd'hui au budget annexe transport de poursuivre le financement les travaux des lignes B et C et de faire face à ce contexte difficile**.

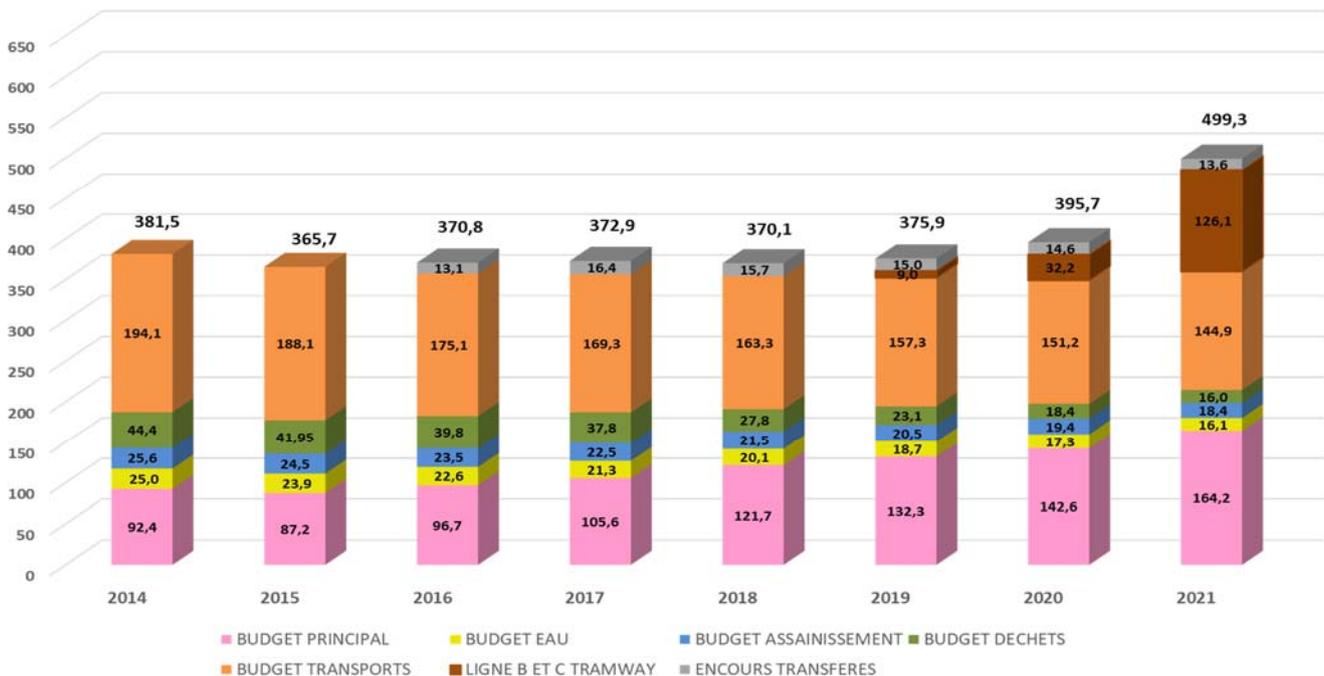
Parallèlement à cette hausse du niveau global de dette, nous accentuons notre politique de réduction significative du volume de dette à risque qui passe à **81,05 M€ soit 16,2% de l'encours** (contre 148 M€ et 38,9% en 2014).

Malgré cette forte sécurisation de notre encours et le renouvellement à venir du fonds de soutien, les index auxquels nous sommes principalement exposés sont en train de se dégrader (la parité USD/CHF notamment) et devraient générer 0,8 M€ de frais financiers supplémentaires dans le projet de BP 2021 par rapport à 2020 (après + 1 M€ de charge nette supplémentaire entre 2019 et 2020).

① Encours et annuités de la dette d'ALM

- Un encours 2021 en évolution pour financer les lignes B et C du Tramway

Encours de la dette 2014-2021 au 1/01/N



• Les différents mouvements de dette en 2020

Concernant 2020, l'encours global évolue de + **103,6 M€** sur l'ensemble des budgets. Ce chiffre résulte du différentiel entre **22,9 M€** de remboursement de capital et **126,5 M€** de nouveaux emprunts.

Ces mouvements sur le stock de dette se mettent en œuvre de manière différenciée entre le budget principal et les budgets annexes.

Budget principal : + 21,4 M€ d'encours (= 31,5 M€ - 10,1 M€)

En parallèle d'un remboursement global de capital de 10,1 M€, plusieurs opérations ont augmenté l'encours du budget principal :

- un **emprunt de 15 M€** auprès de la Société Générale basé sur un **taux fixe de 0,82%** sur 20 ans,
- un **emprunt de 15 M€** auprès de la Caisse d'Épargne basé sur un **taux fixe de 0,42%** sur 20 ans,
- le repositionnement d'un emprunt à taux fixe issu du budget déchets sur le budget principal pour **1,5 M€**,

Budget annexes : - 11,7 M€ d'encours

Sur les budgets annexes (hors tramway), la baisse de l'encours se poursuit. Ce niveau s'explique par l'action de désendettement particulièrement significative (- **28,4 M€ depuis 2014 soit - 64%**) engagée sur le **budget annexe déchets**. On est ainsi passé de **44,4 M€ à 16 M€**. Ce désendettement a été rendu possible grâce à l'arrêt de Biopole et aux actions d'optimisation engagées sur ces dernières années.

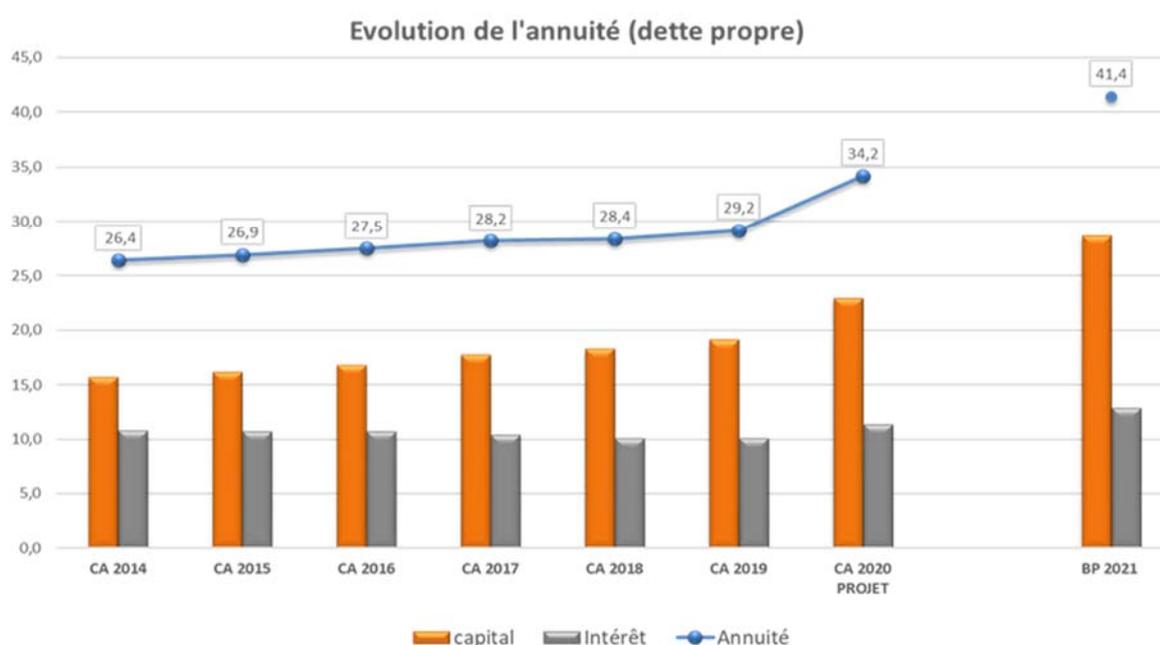
Financement de la seconde ligne de tramway : + 93,9 M€ (= 96,5 M€ - 2,6 M€)

En parallèle du début de remboursement de capital des emprunts tramway (montant de 2,6 M€), quatre nouveaux emprunts ont été mobilisés pour financer la seconde ligne de tramway en 2020 :

- un **emprunt de 20 M€** auprès de la Caisse d'Épargne basé sur un **taux fixe de 0,56%** sur 30 ans,
- un **emprunt de 39 M€** auprès de La Banque Postale basé sur un **taux fixe de 0,66%** sur 30 ans,
- un **emprunt de 17,5 M€** auprès de La CDC basé sur un **taux fixe de 0,80%** sur 25 ans,
- un **emprunt de 5 M€** auprès de la Caisse d'Épargne basé sur un **taux fixe de 0,52%** sur 30 ans,
- un **emprunt de 15 M€** auprès du CACIB basé sur un **taux fixe de 0,57%** sur 30 ans,

Pour mémoire, d'autres contrats ont été signés en 2020 pour une mobilisation en 2021 (cf dernière partie du rapport).

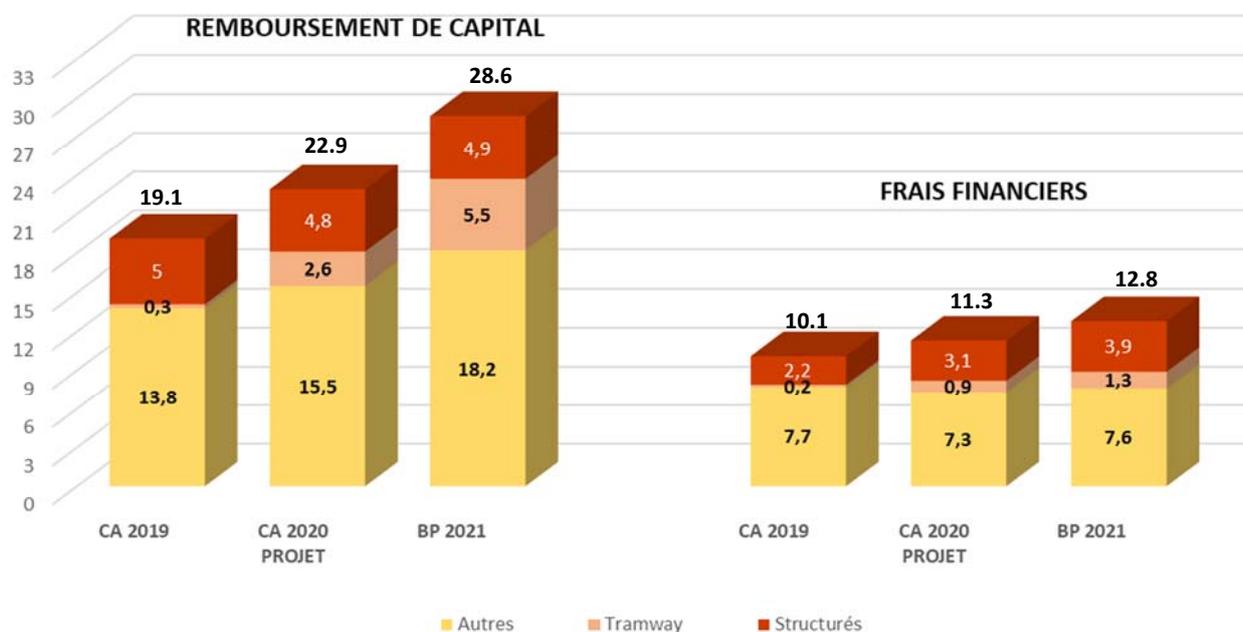
• Les annuités depuis 2014



Les annuités de la dette ont faiblement progressé jusqu'en 2019. 2020 et 2021 marquent le début d'une évolution programmée à la hausse jusqu'en 2023. Le début du remboursement des emprunts liés aux nouvelles lignes de tramway (+3,4 M€), la hausse des remboursements de capital sur le budget principal (+ 3 M€) et une dégradation des frais financiers des prêts structurés (+ 0,8 M€) expliquent cette augmentation prévisionnelle de 7,2 M€ des annuités de dette

pour 2021. Cette hausse, financée par les niveaux d'épargne consolidés suffisants, peut se détailler de la manière suivante :

Evolution des annuités détaillées 2019-2021



● Estimation des annuités de la dette pour 2021

Sur la base des réalisations 2020, la prévision des annuités de l'exercice 2021 s'est établie sur une projection prudente de l'évolution des taux d'intérêt. Cette prévision s'est construite en trois temps :

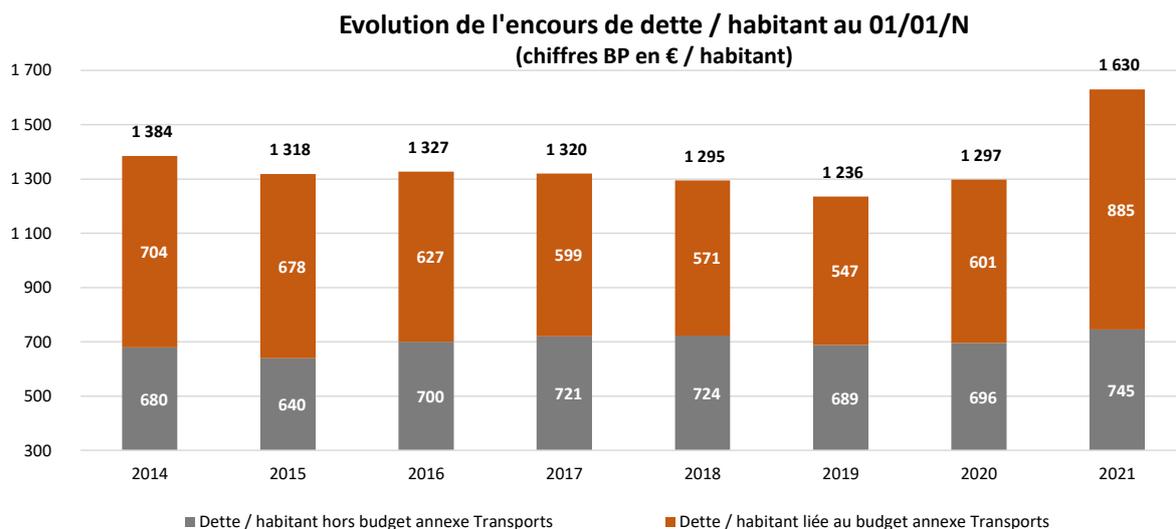
- D'une part sur la base des contrats signés en 2020 mais mobilisés en 2021 à hauteur de 9,85 M€ sur le budget principal et 60 M€ sur le budget transports avec un **taux pondéré de 0,57% sur une durée moyenne de 27 ans**.
- D'autre part sur la base des besoins restant pour 2021 de **25 M€ maximum** sur 20 ans à 0,60% pour les investissements généraux de la Communauté Urbaine.
- Enfin, sur la base d'hypothèses d'évolution des index associés à nos prêts structurés (cf partie gestion des prêts à risque du présent rapport : parité USD/CHF, écart de parité EUR/CHF-EUR/USD, inflation française et européenne).

② Les ratios financiers relatifs à la dette

● La dette par habitant 2021:

Du fait à la fois du périmètre variable des compétences des EPCI et du portage financier des projets de tramway ou de métro (par une structure ad hoc ou un PPP), il est difficile de comparer les dettes des EPCI entre elles.

Le graphique suivant permet tout de même de préciser un niveau 2020 d'encours de dette par habitant de 1 630 € / hbt dont plus de la moitié est liée à l'encours du budget annexe transports.

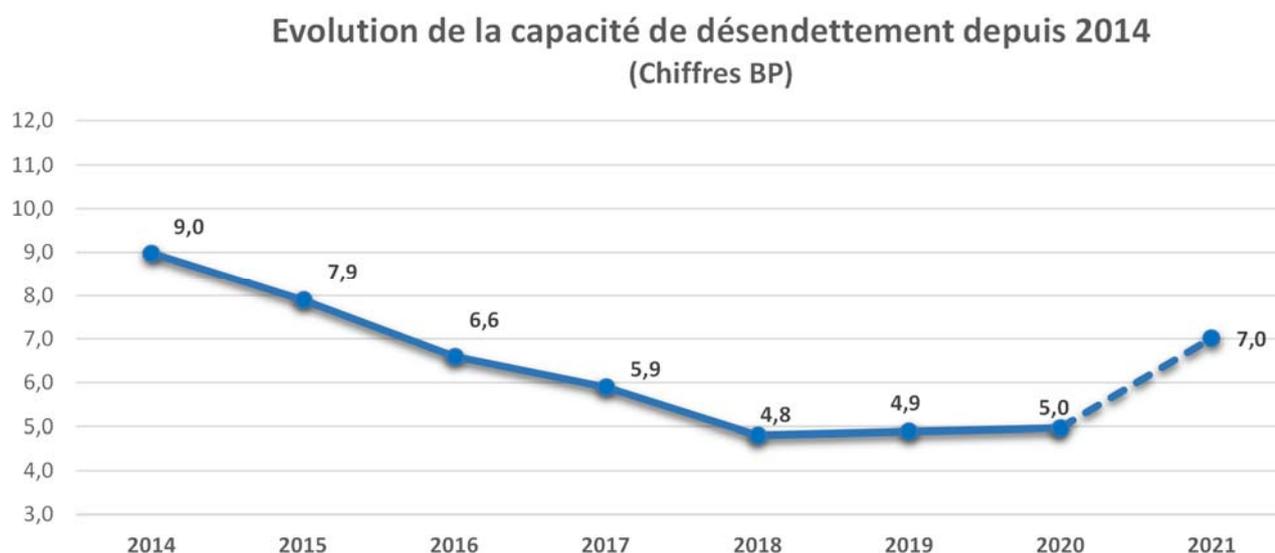


METHODOLOGIE : ENCOURS AU 01/01/N SUR POPULATION DGF AU 01/01/N-1

- **La capacité de désendettement 2021 :**

La capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaire au remboursement complet de la dette si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute (recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement).

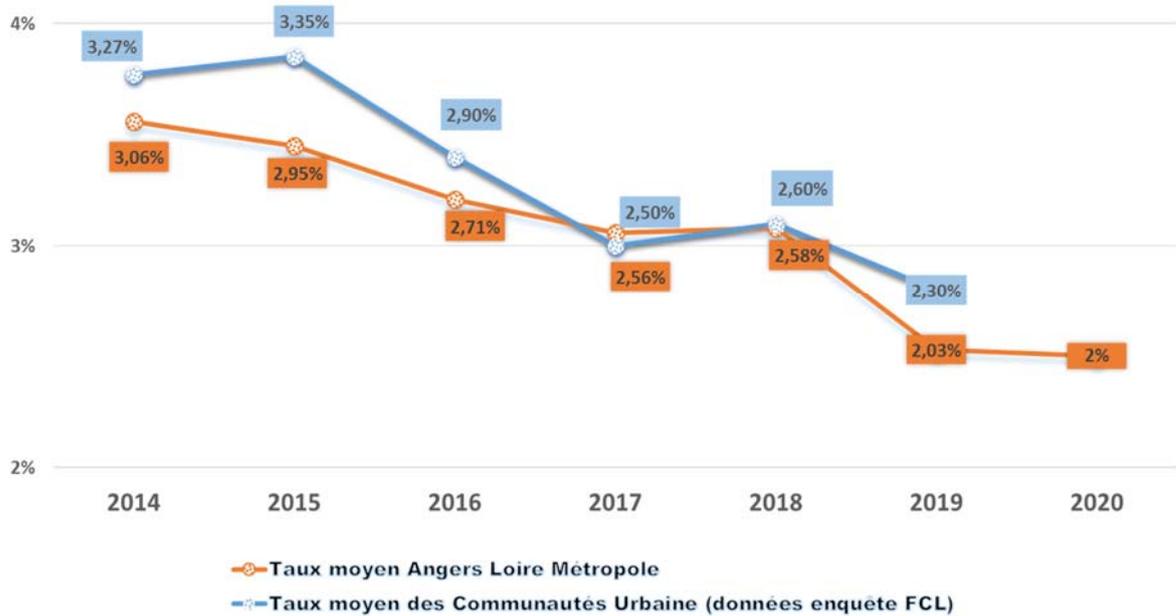
Ce ratio, stratégique pour obtenir des financements de qualité, s'est largement amélioré depuis 2014. **En quatre ans, il a presque été divisé par deux passant ainsi de 9 ans à 4,8 ans pour se stabiliser depuis 2018 à ce niveau. En 2021, il est programmé une remontée à 7 ans. Ce niveau reste loin du seuil des 12 ans fixé par l'Etat.**



METHODOLOGIE : ENCOURS AU 01/01/N SUR EPARGNE BRUTE AU 01/01/N

③ Les caractéristiques de la dette d'ALM

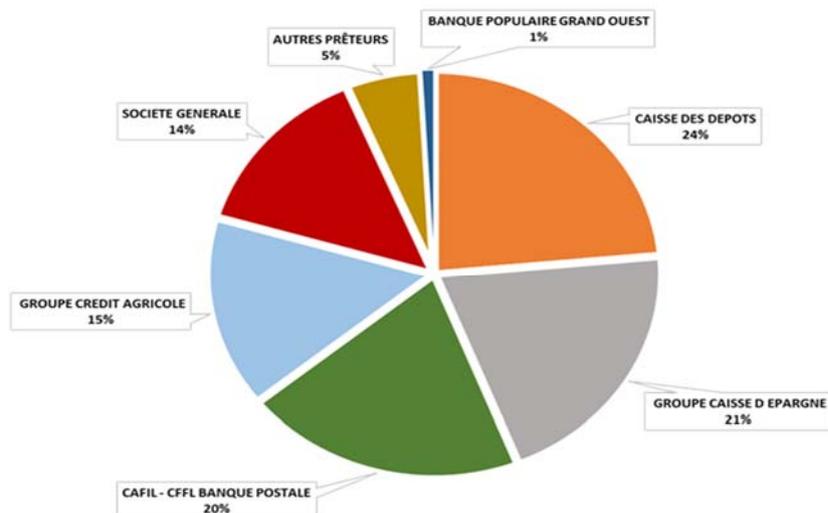
- Taux moyen pondéré d'ALM au BP 2021 : 2 %



L'écart entre le taux moyen d'ALM et celui de la strate s'est resserré au fur et à mesure que les prêts structurés sortaient de la période en taux fixe bonifié. On constate que le taux moyen de la strate a une tendance baissière depuis 2014. Malgré la dangerosité de certains emprunts structurés qui ont pu activer leur formule en 2020, les excellentes conditions des nouveaux financements induisent une quasi stabilité de notre taux moyen à 2%. A noter : les éléments de comparaison 2020 pour notre strate ne sont pas encore connus à ce jour.

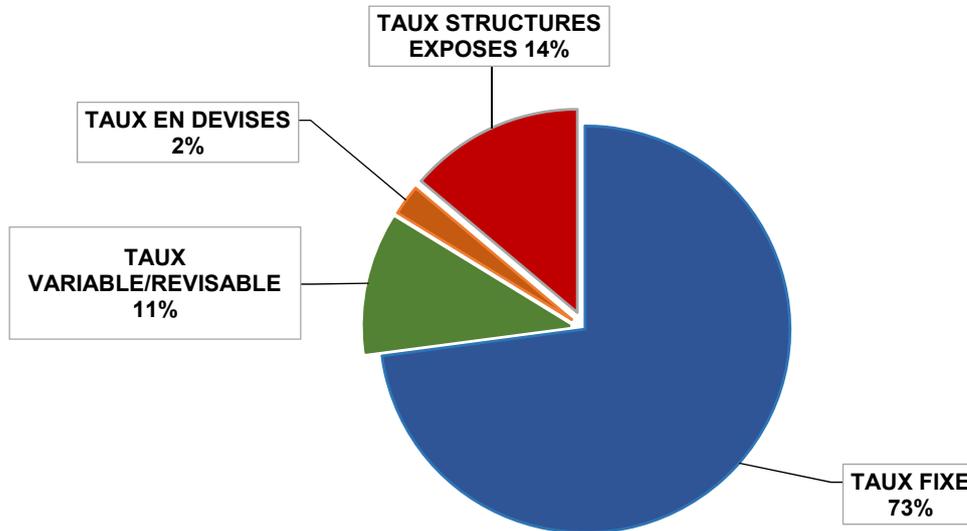
- Répartition de la dette par prêteur

La Communauté Urbaine continue de développer une gestion équilibrée de ses encours par prêteur (principalement Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque Postale, le groupe Caisse d'Épargne, le groupe Crédit Agricole et la Société Générale).



- **Répartition de la dette par type de prêt au 1^{er} janvier 2021**

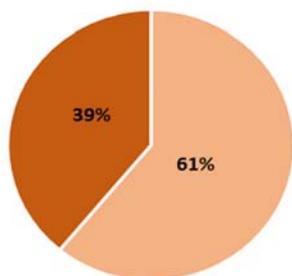
La répartition de la dette par type de prêt fait ressortir le contraste entre la part élevée de la dette à taux fixe (73 %) et celle de la dette à risque (16 % : dont 14% de dette structurée et 2% de dette en devise).



④ La gestion de la dette à risque

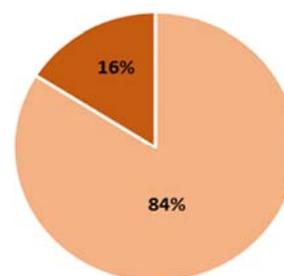
Pour rappel, le volume des prêts à risque était en début de mandat de 148 M€, il est passé sous le seuil des 100 M€ au 1^{er} janvier 2018 et tangente les 81 M€ au 1^{er} janvier 2021. Cela correspond à 67,4 M€ d'encours à risque en moins en 7 ans soit une baisse de - 45%.

STRUCTURE DETTE AU 01/01/2014



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

STRUCTURE DETTE AU 01/01/2021



■ Prêts sécurisés ■ Prêts à risque

Actions de sécurisations engagées depuis 2014



- Les étapes de la sécurisation de la dette à risque : de 2014 à aujourd'hui

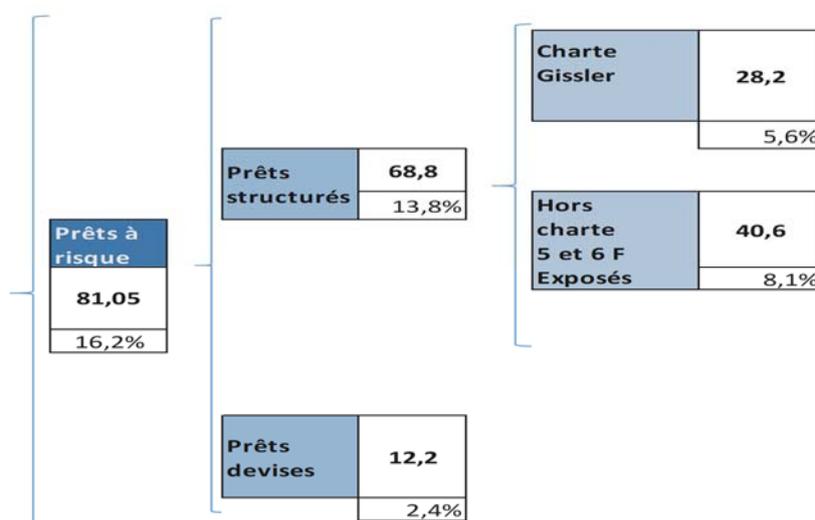
Dans le détail, cette sécurisation s'est réalisée année après année selon le rythme suivant :

EN MILLIERS D'EURO					
Situation au 1/01/N	Encours au 1/1/N	Encours dette à risque			% Prêts à risque
		Dettes structurées	Dettes devise	Total	
2014	381 514	105 680	42 764	148 444	38,91%
2015	365 733	99 134	41 035	140 169	38,33%
2016	370 831	90 484	15 563	106 047	28,60%
2017	372 904	86 139	14 890	101 029	27,09%
2018	370 073	81 765	14 222	95 987	25,94%
2019	375 762	77 294	13 555	90 849	24,18%
2020	395 710	72 984	12 889	85 873	21,70%
2021	499 326	68 832	12 222	81 054	16,23%

Avec 16.2% d'encours structuré au 01/01/2021 et dans un contexte économique incertain, l'objectif est de continuer à circonscrire au maximum l'impact des frais financiers de ces prêts sur les prochaines années.

Sur les 81,05 M€ restant, une analyse plus détaillée permet de préciser l'exposition au risque de la Communauté Urbaine via la synthèse ci-dessous.

- Présentation de la dette à risque au 1^{er} janvier 2021 sur un encours de 499.3 M€



Concernant le prêt en devise : 12,2 M€ soit 2 % de l'encours total

Ce prêt de 2009 présente à ce stade le bilan le plus défavorable sur l'ensemble de notre encours à risque avec 2.2 M€ de perte de change cumulée depuis 2009. Les intérêts nuls depuis février 2015 viennent diminuer le volume de perte de 0,7 M€. Au final, la perte nette se chiffre tout de même à 1,5 M€ (gain de taux déduit).

Seule une appréciation de la parité EUR/CHF pourrait permettre d'inverser le bilan et d'envisager une sortie définitive.

Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine en €	CRD au 1/1/2021	Classification Gissler	Indice taux intérêt	Taux de change initial	Devises	Taux change moyen 2020	Taux payés en 2020
2009	30	2039	Transports	Crédit Agricole	20 000 000	12 222 222	4F	LIBOR CHF 1M	1,51	CHF	1,06	0,00

Concernant les prêts structurés : 68.8 M€ soit 14% de l'encours total

Vous trouverez ci-dessous la liste détaillée des prêts structurés. En clair les emprunts avec un risque mesuré et en orange les emprunts qualifiés de « hors charte » c'est à dire ceux avec les risques majeurs. La dernière colonne précise le taux qui serait appliqué à la date de rédaction du présent rapport.

EMPRUNTS STRUCTURES												
Année réalisation	Durée	Terme	Budget	Banque	Capital d'origine	CRD au 1/1/2021	Classification Gissler	Taux	Date sortie taux fixe	Variable	Barrière	Taux payé en 2020
2011	20	2031	Principal	Dexia/CFFL	10 000 000	5 789 474	1 B	Euribor 12M	en cours	EURIBOR 12M < ou = à 2,50%	≤2,50%	2,65%
2011	21	2032	Principal	Ca CIB	5 000 000	3 296 974	2 B	Euribor 3M et Delta inflation française	en cours	Euribor 3M et Inflation française comprise entre 0 et 4%	Compris entre 0 et 4%	0,00%
2008	30	2038	Principal	Société Générale	20 000 000	11 999 999	2 E	3,75%	en cours	Inflation européenne	≥ - 1%	3,75%
2002	30	2032	Eau	Société Générale	7 650 000	3 060 000	2 E	3,15%	en cours	Inflation européenne en baisse	≥ - 1%	3,15%
2002	30	2032	Eau	B.F.T./CACIB	7 650 000	4 047 222	2 F	Mini 4,22%	en cours	Ecart inflation Europe et France	≤0,153%	7,25%
Sous Total "Charte Gissler"						28 193 669						
2002	30	2032	Eau	Dexia/CFFL	7 640 000	2 971 992	6 F	3,34%	en cours	EUR / CHF - EUR / USD	≥ 0	6,11%
2008	31	2039	Assainissement	Société Générale	20 000 000	12 333 333	6 F	2,61%	en cours	EUR / CHF - EUR / USD	≥ - 0,15	2,61%
2008	30	2038	Assainissement	R.B.S.	10 000 000	6 000 000	6 F	1,58%	en cours	SOIT USD / CHF (0,97) SOIT USD / JPY (84) et si les deux changes dépassent les barrières alors on prend le moins favorable des 2	≥ 0,97 et 84	1,58%
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	6 333 333	6 F	1,25% puis 2,76%	en cours	USD / CHF	≥ 0,95	2,76%
2009	30	2039	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	6 333 333	6 F	1,25% puis 2,64%	en cours	USD / CHF	≥ 0,95	2,64%
2010	30	2040	Transports	Caisse d'épargne	10 000 000	6 666 667	6 F	1,25% puis 3,40%	Janvier 2020	USD / CHF	≥ 0,90	3,40%
Sous Total "hors charte" exposés						40 638 658						
						68 832 327						

Sur cette base exhaustive, il vous est présenté ci-après le bilan des taux payés en 2020 sur ces 81,05 M€ dette à risque.

● Les taux sur la dette à risques en 2020 et leurs impacts financiers

Le contexte financier de 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire. Pour ALM, sept emprunts structurés subissent des frais financiers supplémentaires. Il s'agit d'emprunts :

- avec des taux liés aux parités USD/CHF, EUR/CHF, EUR/USD. Les taux ayant un impact sur 2020 sont entre 1.58 % et 10,3 % pour une majoration de frais financiers par rapport à 2019 de 0,9 M€.
- avec des taux liés à l'écart d'inflation entre la zone Euro et la France. Le taux payé en 2020 a été de 7.25% pour une majoration de frais financiers de 0,1 M€ par rapport à 2019.

Au global, 1 M€ de frais financiers supplémentaires par rapport à 2019 sont liés à la dégradation des intérêts de ces prêts structurés. Cet élément est plutôt une nouveauté car depuis 2002 et jusqu'en 2019, 113 échéances d'emprunts présentant un risque ont été mandatées et 7 seulement avaient généré un taux supérieur à 5 % avec un taux maximum de 7 %.

A noter également sur l'exercice 2020, ces surcoûts importants doivent être mis en regard d'un scénario dans lequel ces prêts à risques auraient été remplacés par des prêts à taux fixe. Au 31/12/2019 le gain pour cette stratégie à risque était gagnante de 23.5 M€. Trois emprunts ont fait l'objet d'inscriptions de provisions budgétaires pour risques financiers en juillet lors du budget supplémentaire à hauteur de 0,5 M € détaillées ainsi :

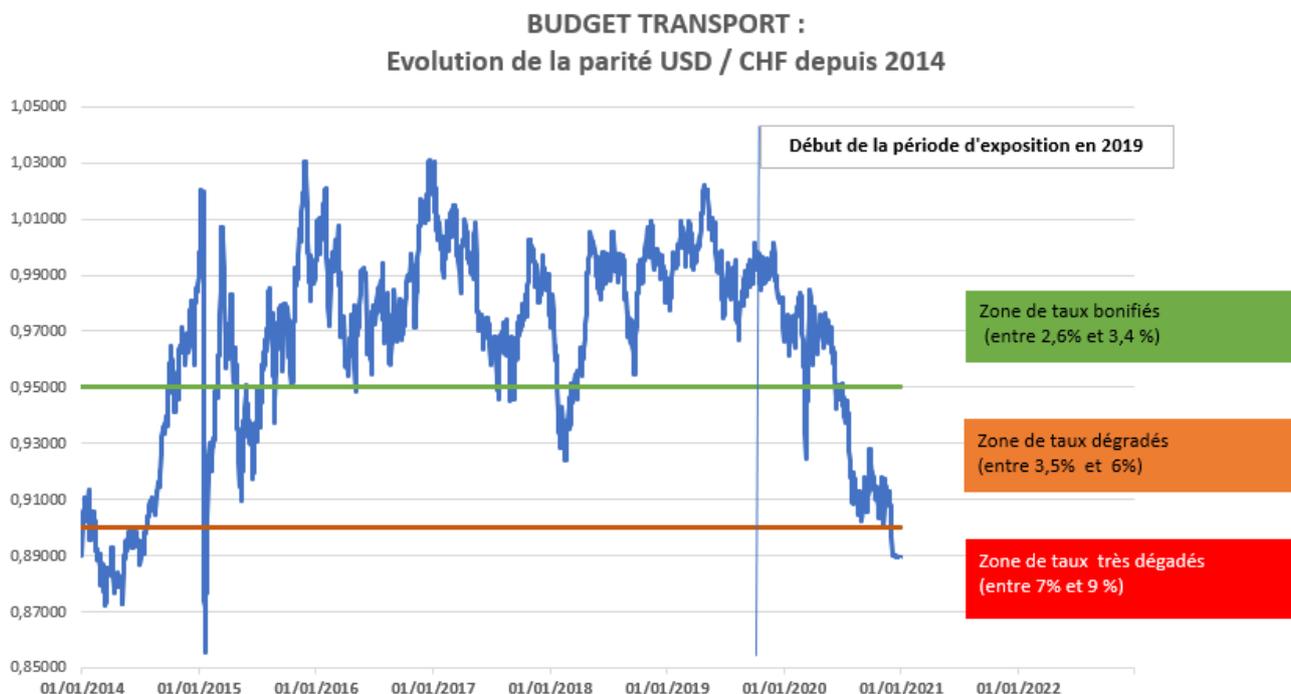
- 0.2 M€ sur le budget eau pour deux emprunts structurés basés sur des formules de taux EUR/CHF – EUR/USD et sur écart d'inflation,
- 0,3 M€ sur le budget assainissement pour un emprunt basé sur une formule de taux EUR/CHF – EUR/USD,

En octobre 2020 et compte tenu de la réalisation du risque, une reprise sur provision a été réalisée sur le budget assainissement à hauteur de 0,3 M€ pour l'échéance de fin d'année.

● **Exposition au risque et prévisions pour 2021 pour les prêts « hors charte »**

Sur les 81 M€ de prêts à risque, 50% (soit 40.6 M€) présentent les risques les plus élevés (dits "hors charte") et font l'objet d'un suivi particulier. L'évolution de ces indicateurs sont donc importants dans le suivi du risque pour 2021. Les graphiques ci-dessous reprennent les anticipations réalisées à moyen terme par Finances Active sur ces emprunts et leurs effets sur les crédits 2021 pour le budget transport et pour les budgets eau et assainissement.

- **Pour le budget transport : l'évolution de la parité USD / CHF à surveiller pour 19,3 M€ d'encours**

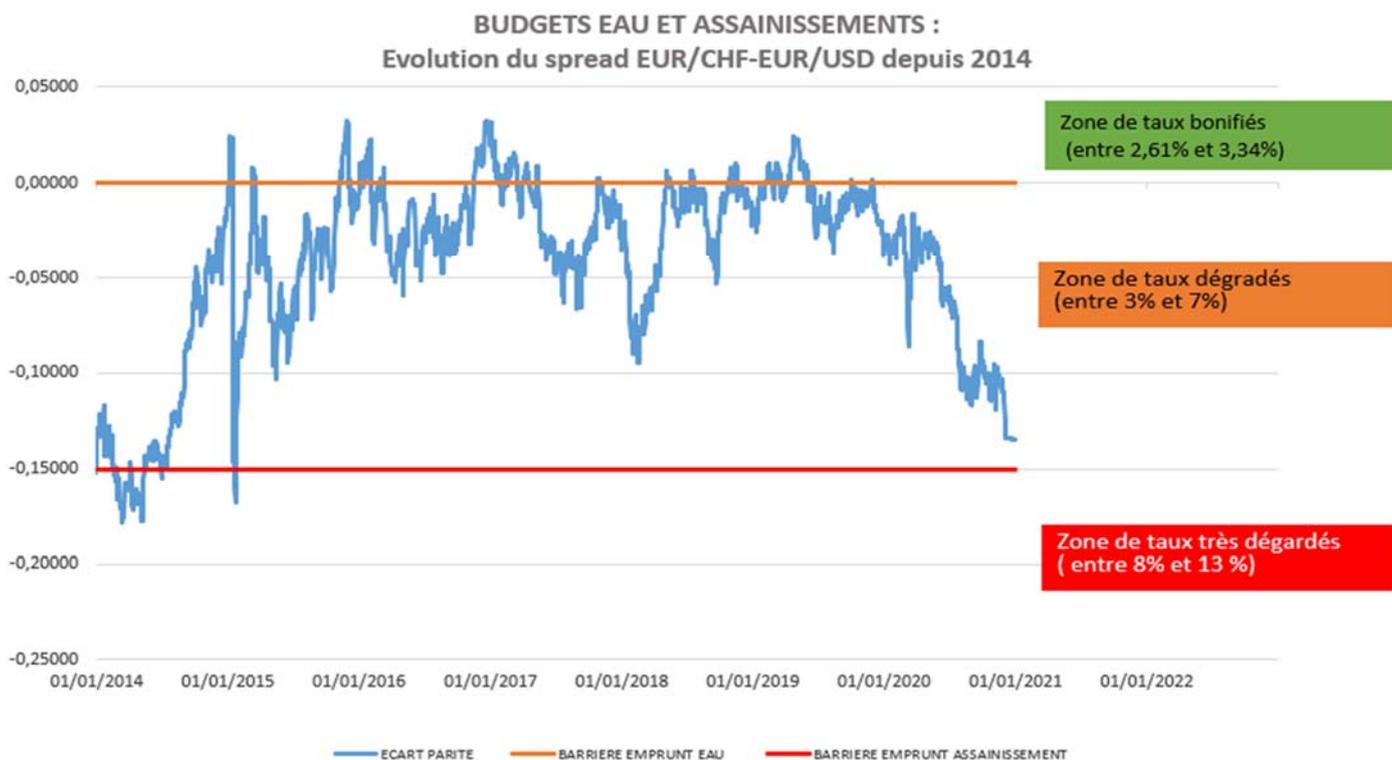


Comme en 2020, les anticipations de la parité USD-CHF (concernant les trois emprunts classés "hors charte") nous invite à des prévisions dégradées pour 2021. Après un projet CA 2020 de 1 M€ de frais financiers pour ces prêts, les crédits inscrits au projet de budget primitif 2021 sont donc reconduits en version dégradée.

Les échéances de début janvier et début juin devraient nous donner plus d'éléments pour actualiser ces montants en juin si besoin.

- Pour les budgets eau et assainissement : 28,4 M€ d'encours structurés

- Produits basés sur l'écart de parité EUR/CHF et EUR/USD : 15,3 M€



L'écart de parité EUR/CHF et EUR/USD concerne deux emprunts dont l'un « accidenté » cette année. Ils présentent pour l'année 2021 de forts risques de dégradations.

Après un CA 2020 de 0,6 M€ de frais financiers pour ces prêts, les crédits inscrits au projet de budget primitif 2021 pour ces contrats seront de 1,4 M€ soit une augmentation de 0,8 M€.

Ils correspondent à des taux d'intérêts envisagés de 6,5% et 10,3% aux échéances d'avril, octobre et novembre 2021.

- Produits basés sur les autres index : 13 M€

L'évolution anticipée de la parité USD / CHF (6 M€ d'encours) et celles de l'inflation Française et Européenne (7 M€ d'encours) nous incite là encore à la prudence et à ne pas anticiper d'amélioration par rapport au taux payé en 2020.

Au global sur ces 3 budgets, les frais financiers supplémentaires par rapport au CA 2020 qui sont prévus dans ce projet de BP 2021 sont en hausse de + 0,8 M€ (après +1 M€ entre 2019 et 2020). Pour le moment, aucun retour aux taux bonifiés n'est envisagé.

Compte tenu du contexte, ces estimations pourraient encore se dégrader d'ici aux dates de fixing des conditions 2021 (avril ou autres...). Une mise à jour sur ces prêts sera réalisée en juin 2021 à l'occasion du budget supplémentaire pour actualiser ces prévisions.

- **Les autres actions autour des emprunts à risque**

- **Le renouvellement du dispositif "Fonds de Soutien Emprunts à Risque"**

Pour mémoire, la collectivité s'est également engagée en 2015 dans ce dispositif proposé par l'Etat afin de sortir ou de sécuriser nos emprunts les plus dangereux classés "hors charte". Ainsi, la Communauté Urbaine a obtenu du Service à Compétence Nationale **une aide globale potentielle de 39,9 M€ pour un montant d'IRA de 81 M€ en 2015 (chiffres actualisés en septembre 2020 à 20.9 M€ pour un montant d'IRA de 35 M€)**. Ce montant est important mais ne représente qu'environ 50% du montant des Indemnités de Remboursement Anticipé (IRA) estimées par les banques. Le solde serait à prendre à charge par ALM.

Cette action n'a pas un impact direct et immédiat sur le niveau des emprunts toxiques dans notre encours. Cependant, ce dispositif permet le versement d'une aide de l'Etat lorsque les intérêts dégradés dépassent un certain seuil (environ 6 à 7%) tout en laissant la possibilité d'opérer un remboursement anticipé si les conditions des marchés financiers nous sont favorables. Cette aide valable pour 3 ans (et renouvelable jusqu'en 2028) sera renouvelée en 2021.

- **La poursuite d'une veille régulière sur les opportunités de renégociation**

Durant cette période, une veille permanente continuera d'être assurée par la direction des finances d'Angers Loire Métropole et les établissements bancaires dont la plupart souhaitent sortir définitivement de l'épisode des « emprunts toxiques ». Toute opportunité de sécurisation totale ou partielle sera étudiée. Le montant considérable des IRA (indemnité de remboursement anticipé) rend nombre de ces propositions peu attractives. Ceci dit, la contraction de nouveaux emprunts est souvent l'occasion, comme cela a été pratiqué fin 2015, de sécuriser tout ou partie d'un prêt structuré.

⑤ **L'optimisation des nouveaux encours de dette en toute sécurité**

En complément des opérations de gestion de dette « courantes » (suivi régulier de plus d'une centaine de contrats de prêts en cours, règlement et vérification des 400 mandats annuels, suivi des 54 M€ d'annuités de la dette toutes collectivités confondues), il a été procédé à la **réservation de conditions financières favorables pour les besoins 2020 et 2021**.

Au cours des rentrées 2019 et 2020, le TEC 10 ans (élément de référence pour les taux longs - cf graphique ci-dessous) a atteint des taux historiquement bas.



En conséquence et compte tenu de la qualité des offres reçues lors de la consultation de ce mois d'octobre 2020 (taux fixe inférieurs à 0,64% sur des maturités longues de 30 ans), il a été décidé de réserver ces conditions financières exceptionnelles pour une partie du financement des lignes B et C du Tramway et du budget principal en 2021. Les caractéristiques des contrats signés pour les investissements 2020 et les réservations 2021 se détaillent ainsi :

Prêteur	Durée	Date de décision	Type de taux	Niveau de taux	Au titre de 2020	Au titre de 2021
CAISSE EPARGNE	20 ans	oct-20	Fixe	0,42%	15 000 000,00 €	
CAISSE D'EPARGNE	20 ans	oct-20	Fixe	0,50%		5 000 000,00 €
CREDIT COOPERATIF	20 ans	oct-20	Fixe	0,50%		3 000 000,00 €
BANQUE DES TERRITOIRES - CDC	20 ans	oct-20	Fixe	0,55%		750 000,00 €
SOCIETE GENERALE	20 ans	oct-20	Fixe	0,55%		1 100 000,00 €
Sous-total budget Principal					15 000 000,00 €	9 850 000,00 €
CAISSE EPARGNE	30 ans	oct-20	Fixe	0,52%	5 000 000,00 €	
CACIB	30 ans	oct-20	Fixe	0,57%	15 000 000,00 €	
BANQUE POSTALE	30 ans	oct-20	Fixe	0,63%		30 000 000 €
ARKEA	30 ans	oct-20	Fixe	0,63%		20 000 000 €
CAISSE D'EPARGNE	30 ans	oct-20	Fixe	0,57%		10 000 000 €
Sous-total budget Transports					20 000 000,00 €	60 000 000,00 €
Total					35 000 000,00 €	69 850 000,00 €

Pour résumer, cette opération a d'ores et déjà permis de réserver environ 70 M€ de financement à un taux moyen pondéré de 0,57% sur une durée moyenne de 27 ans.